



école européenne
de strasbourg

ECOLE EUROPEENNE DE STRASBOURG

70 boulevard d'Anvers 67000 STRASBOURG
Tel : 03 88 61 99 49 Fax : 03 88 61 99 51
Email : ecole.europeenne@ac-strasbourg.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE EN DATE DU 17/11/2009

Mme Marlier, présidente du Conseil d'Ecole ouvre la séance à 18h05 et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Présents :

- Equipe de direction de l'EES : M. Bittmann (Directeur des Etudes), Mme Marlier (Directrice des cycles maternel et primaire).
- Représentants des collectivités locales : Mme Rafik-Elmirini (Adjointe au Maire de Strasbourg), Mme Dreyer (Adjointe au Maire de Strasbourg), M. Fillon (coordonnateur Restauration scolaire Ville de Strasbourg).
- Représentants de parents d'élèves élus au Conseil d'Ecole : Mme Barbaressu, Mme Bensalah, M. Brannan, Mme Devaux, Mme Donath, Mme Epstein, Mme Falcoz, Mme Gärmer Dit Richter, Mme Ghita, Mme Hester, Mme Kristensen, Mme Maillet, Mme Missoni, M. Rooney, Mme Rouveloux.
- Représentants du personnel enseignant : Mme Bal, Mme Blanchard (enseignante spécialisée), Mme Bykowa (cycle maternel section germanophone), M. Caboche (cycle primaire section francophone), Mme Gerstner (cycle primaire section germanophone), Mme Hamen (cycle primaire section francophone), Mme Harriman (cycle primaire section anglophone), Mme Hazledine (cycle maternel section anglophone), M. Heckmann (cycle primaire section francophone), M. Heitz (cycle primaire section francophone), Mme Kahmann, Mme Lanza (cycle maternel section francophone), Mme Michel, Mme Molines (cycle primaire section germanophone), M. Muir (cycle primaire section anglophone), Mme Nash (cycle primaire section anglophone), Mme Siat (cycle primaire section francophone), Mme Squiban (cycle maternel section francophone), Mme Wagner (cycle primaire section francophone), Mme Winter (cycle primaire section anglophone).
- Conseillère pédagogique en langues : Mme Muller
- Représentant des activités périscolaires : M. Berger (Directeur du centre Rotterdam).
- Personnels de service : Mme Drosch (ATSEM), Mme Streitt (ATSEM), M. Zill (concierge).
- Secrétaire EES : Mme Oesterlé.

Excusés : M. Ladaique (IENA), M. Bitz (Adjoint au Maire Quartier Conseil des XV), Mme Schäfer (psychologue scolaire), Mme Lodder (représentante de parents d'élèves élue au Conseil d'Ecole), Mme Paillet (représentante de parents d'élèves élue au Conseil d'Ecole).

• Tour de table et nomination du secrétaire de séance

Après un tour de table permettant la présentation de chaque participant, Mme Marlier remercie toutes les personnes présentes d'être venues assister au Conseil d'Ecole notamment les 2 adjointes au Maire, Mme Rafik-Elmirini et Mme Dreyer ainsi que les ATSEM et le concierge qui sont toujours présents au rendez-vous.

Désignation du secrétaire de séance : Céline Oesterlé.

• Résultats des élections du vendredi 16 octobre 2009

Une seule association de parents s'est présentée à cette élection pour 16 sièges à pourvoir (16 titulaires et 10 suppléants).

Nombre d'électeurs inscrits : 534

Nombre de votants : 147

Nombre de suffrages exprimés : 128

Nombre de bulletins nuls et blanc : 19

Taux de participation : 25% . Les élections ont été bien menées avec de nombreux parents pour tenir le bureau le jour du vote.

Mme Marlier déplore pourtant la faible participation (38% en 2008) certainement due à une confusion avec l'élection du nouveau Comité de Direction de l'APE du 1^{er} octobre. Il y aura donc un travail à faire avec le Comité de Direction pour mieux promouvoir ces élections l'an prochain. La seconde réunion par contre, organisée après les élections pour les parents élus, a été très constructive et les parents sont venus nombreux.

L'Ecole Européenne doit trouver un équilibre entre la loi française et sa spécificité due à son statut européen, ce qui ne tardera sans doute pas à se concrétiser dans les prochaines années.

- **Rentrée 2009/2010 : organisation et fonctionnement**

Les travaux : L'école s'est nettement agrandie durant les vacances d'été pour accueillir les 16 classes. Le rez-de-chaussée a été restructuré avec la création d'une restauration scolaire et d'un escalier central. Le 1^{er} étage dispose désormais d'une salle pour l'APE et pour le Centre Rotterdam. Un 2^{ème} étage a été ajouté avec 11 nouvelles salles (des salles de classes, des salles pour les langues, pour la religion, pour la psychologue scolaire, pour le rangement) et des toilettes. 2 grands préaux ont été construits à chaque entrée.

Mme Marlier remercie la Ville pour ces travaux d'été qui ont permis de démarrer la rentrée dans de bonnes conditions dans un bâtiment agréable, spacieux et lumineux.

Mme DREYER précise que le chantier était impressionnant et qu'elle n'imaginait pas que les locaux seraient prêts à la rentrée. Le résultat est tout aussi impressionnant : l'école est si bien faite, si bien conçue qu'on en oublierait presque qu'il s'agit de bâtiments modulaires.

Elle rappelle également que l'Ecole Européenne a à faire à 3 partenaires : la Ville de Strasbourg pour le primaire, le Conseil Général pour le collège et le Conseil Régional pour le lycée, ce qui rend la réalisation de la future cité scolaire difficile.

Elle se veut pourtant rassurante en ce qui concerne cette future Ecole Européenne. Il est vrai que son emplacement dans le quartier de la Robertsau a été remis en question, mais il ne faut pas oublier qu'un plan triennal a été voté par la Ville et acté par le Président de la République. Actuellement déjà les services techniques des 3 collectivités travaillent au projet de construction.

Mme Rafik-Elmrini insiste aussi sur le fait qu'il ne faut pas céder aux rumeurs. L'Ecole Européenne est un élément déterminant pour le statut européen de Strasbourg, M le Maire de Strasbourg tient beaucoup à ce projet et ne l'abandonnera en aucun cas.

- **Demandses à Mme Dreyer :**

Mme Marlier profite de la présence des Adjointes au Maire pour reparler des bancs dans la cour de récréation qui avaient été jugés trop carrés, même s'ils sont aux normes. L'école est en attente des prévisions du coût de transformation des bancs.

M. Bittmann soulève la question de la sécurité aux abords de l'école.

Une mise au point avait été faite avec les collaborateurs de M. Bitz avant les vacances de la Toussaint prévoyant un marquage au sol et des aménagements pour 2 dépose-minutes. Les conditions météorologiques n'ont pas permis de réaliser ces travaux durant les vacances.

Il insiste sur le respect de la signalisation par les parents, qui seul permet la sécurité des enfants. De plus, il précise qu'il vaudrait parfois mieux se garer un peu plus loin, quitte à marcher quelques mètres.

La fermeture du portail est également un élément important pour la sécurité des élèves, les parents doivent prendre l'habitude de fermer derrière eux lorsqu'ils viennent chercher leur enfant.

L'EES a aussi un grand problème de locaux pour le sport. N'ayant pas de gymnase, les classes se déplacent

- au gymnase du Conseil des XV
- au gymnase de l'école Sturm
- au gymnase du collège Vauban.

Ces créneaux sont insuffisants pour les classes de cycle 2 : il manque 1 h pour chaque classe en cycle 2.

Les manuels scolaires pour les sections anglophones sont très difficiles à obtenir et les délais de livraison sont très longs. Le problème est qu'il n'y a qu'un seul marché (LDE) mais on espère qu'avec la mise en place d'un nouveau marché en 2010, le problème sera résolu.

Mme Lanza demande s'il serait possible d'avoir un carré de sable dans la cour de la maternelle.

Concernant les ATSEM, Mme Dreyer nous informe qu'une 3^e ATSEM a été attribuée à l'école pendant que les 2 ATSEM en poste suivent une formation en anglais. Elle nous assure que les 3 postes d'ATSEM seront conservés pour 2010/2011.

Enfin Mme Dreyer rappelle que le projet de l'EES lui tient à cœur et qu'elle suit de près son développement, mais il ne faut pas perdre de vue qu'il y a 114 écoles à Strasbourg et que l'EES n'est que l'une d'entre elles.

- **L'occupation des locaux :**

Mme Dreyer demande l'avis du Conseil d'Ecole sur cette occupation comme le protocole l'exige. Il semble qu'à l'EES, les locaux étant nombreux, il n'y a pas de souci majeur. Elle rappelle qu'il faut toujours l'autorisation du Maire pour occuper les locaux en dehors du temps scolaire.

- **Les effectifs :**

363 élèves répartis de la manière suivante :

- 3 sections linguistiques ;
- 94 élèves en maternel et 269 élèves en primaire ;
- 4 classes maternelles (2 classes pour la section francophone, 1 classe pour la section anglophone et une classe pour la section germanophone) et 12 classes primaires (6 classes pour la section francophone, 4 classes pour la section anglophone et 2 classes pour la section germanophone) ;
- certaines ont à 2 niveaux (voire 3 niveaux en section germanophone) ;
- effectifs de classes compris entre 21 et 26 élèves en maternelle et entre 17 et 26 élèves au primaire.

- **Les nouveaux enseignants:**

- Equipe de 20 maîtres présents tous les jours à l'école ;
- 4 enseignants en classe de maternelle (comme en 2008/09) ;
- 11 nouveaux professeurs en primaire dont un poste de Learning Support et 3 postes d'enseignants chargés des enseignements complémentaires (Heures Européennes, Langue 2, morale).

- **Les intervenants :**

Le **Learning Support** : intervention de Mme Blanchard

Le LS fait partie intégrante de l'institution de l'Ecole Européenne.

L'objectif est d'aider certains enfants face à des difficultés particulières.

C'est un travail en équipe qui demande une concertation avec les autres enseignants.

Il concerne environ 50 élèves qui présentent des besoins sérieux au niveau de la langue maternelle et toutes les difficultés qui en découlent (lecture..) ;

Ce travail se fait en collaboration étroite avec la psychologue scolaire par le biais d'une structure de communication avec les enseignants dans un premier temps puis avec les parents (projet avec la psychologue scolaire : mise en place de groupes de parole destinés aux parents après l'école. Le 1^{er} groupe de parole du 9 novembre sur « l'erreur » a été une réussite).

La langue 2 : intervention de Martine Muller

L'enseignement de la langue 2 est organisé en groupes de compétences et non pas en groupes hétérogènes. Chaque élève suit un cours adapté à son niveau de langue.

Il faut bien rappeler qu'on ne se situe pas dans un système paritaire. Les cours sont dispensés quotidiennement à raison de 1/2 h par jour en cycle 2 et 3/4h par jour en cycle 3.

On prend en compte le facteur temps : l'apprentissage de la langue 2 se construit progressivement et la pédagogie de projet donne du sens à l'apprentissage.

Les différents groupes en Langue 2 pour le cycle 2 :

Allemand : 1 groupe de 10 élèves débutants/ 1 groupe de 10 élèves avancés

Anglais : 2 groupes de 17 élèves débutants/ 1 groupe de 23 élèves intermédiaires

Français : 1 groupe de 9 élèves débutants /3 groupes d'env. 13 élèves avancés

Les différents groupes en Langue 2 pour le cycle 3 :

Allemand : 1 groupe de 12 débutants/ 1 groupe de 7 avancés

Anglais : 1 groupe de 22 élèves débutants/ 1 groupe de 21 élèves intermédiaires et 1 groupe de 16 élèves avancés

Français : 1 groupe de 12 élèves débutants/ 3 groupes d'env. 15 élèves avancés.

Au cycle 3 un certain nombre d'élèves maîtrisent bien la L2. Des cours de rattrapage langue 2 pour les débutants des classes P4/P5 ont été mis en place comme dans toutes les écoles européennes. Ce rattrapage s'organise sur deux ans en groupe d'une dizaine d'élèves à raison de 2x45 mn par semaine. Les élèves doivent être assidus, car la Langue 2 deviendra langue d'enseignement dans les classes secondaires.

Ces cours sont assurés par M. Heitz, Mme Bal, Mme Winter et Mme Nash.

Les Heures Européennes : intervenante Mme Kahmann.

C'est une nouvelle discipline des programmes européens qui concerne les élèves de P3/P4/P5 à raison de 90 mn par semaine. Elles regroupent les élèves de toutes les sections linguistiques mélangées sous la devise « être ensemble, vivre ensemble, agir ensemble ».

L'objectif est de mener un projet commun pour toutes les sections durant un trimestre :

1^{er} trimestre : voyage à travers l'Europe/ 2^e trimestre : les contes/ 3^e trimestre : les jeux.

Pour ces 3 spécificités de l'EES (Langue 2, Learning Support et Heures Européennes), des flyers ont été créés offrant ainsi une meilleure information aux familles.

La religion/morale : présentée par Mme Marlier

Horaires : les mardis et jeudis de 13h20 à 13h50 pour les élèves du cycle 2 et de 14h à 14h45 pour les élèves du cycle 3. Le programme des écoles européennes prévoit 1 heure d'enseignement religieux ou de morale par semaine pour le cycle 2 et 1h30 par semaine pour le cycle 3.

Religion protestante : intervention de Mme Bergthold dans deux groupes de 17 (cycle 2) et de 28 élèves (cycle 3) ; les trois sections linguistiques sont mélangées et les cours se font principalement en français (Mme Bergthold parle les 3 langues)

Religion catholique : intervention de Mme Barrett dans deux groupes de 14 élèves (cycle 2 anglophone) et de 17 élèves (cycle 3 anglophone). Les cours sont dispensés en anglais.

Intervention de Mme Nowicki, Mme Juston et M Ebeke en groupes de 16 à 19 élèves pour le cycle 2 francophone et germanophone et en groupes de 22 à 23 élèves pour le cycle 3 francophone et germanophone. Les cours sont dispensés en français.

Religion israéliite : intervention de Mme Springarn.

Morale : intervention de Mme Hamen, Mme Gerstner, Mme Nash, Mme Michel, Mme Bal, Mme Kahmann dans 5 groupes de 15 à 23 élèves.

Médecine scolaire : intervenante Dr Giron

La médecine scolaire fonctionne comme dans toutes les autres écoles de Strasbourg.

La mission est d'intégrer tous les enfants, même ceux souffrant d'un handicap ou de problèmes chroniques. La visite médicale est obligatoire pour l'entrée en 1^{ère} année de primaire. La médecine scolaire est également chargée de la prévention et de la santé publique.

Le Dr Giron a également souhaité rappeler la règle de base en ce qui concerne la grippe A qui sévit depuis quelques jours : un enfant atteint de grippe A ne doit pas revenir à l'école avant 7 jours. Seul un certificat médical attestant qu'il n'est plus contagieux peut lui permettre de revenir à l'école avant ce délai. A partir de 3 cas de grippe (A ou pas), le préfet décide si l'école doit être fermée ou non. Mme Marlier insiste sur le fait qu'il faut signaler les absences au secrétariat.

Restauration scolaire présentée par M. Fillon :

Elle accueille en moyenne 295 élèves chaque jour (130 le mercredi), ce qui représente un taux d'environ 90/95% d'élèves à la restauration scolaire. Environ 65 enfants mangent en « Lunch Box ». L'encadrement est assuré chaque jour par une équipe de 21 personnes.

M. Fillon précise que l'accueil d'un tel nombre d'enfants est parfois difficile à gérer et il remercie les enseignants pour leur collaboration et leur aide lors de la collecte des enfants à la fin des cours.

La Lunch Box fonctionne bien cette année, notamment grâce à la désignation de Mme Drosch (ATSEM), comme personne de référence, ce qui facilite aux parents le dépôt des repas.

M. Fillon tient également à mettre en avant les gros efforts faits par la Ville en faveur de la culture biologique qui a été introduite à fréquence régulière dans les repas servis à la restauration scolaire.

Activités périscolaires présentées par M. Berger :

Effectifs : 150 élèves inscrits en cycle primaire/ 50 élèves inscrits en cycle maternelle.

Environ 75 élèves sont accueillis chaque soir.

Le Centre Rotterdam propose 40 activités différentes.

Mme Rouveloux soulève la question de l'évolution de l'aide aux devoirs. M. Berger estime que cette aide est difficilement gérable, puisque tous les élèves n'en ont pas besoin. De plus, les animateurs ne sont pas formés pour cela. Vraisemblablement le périscolaire continuera à fonctionner avec uniquement un concept d'étude surveillée.

Mme Hazledine déplore que la collecte des enfants ne se fasse pas tous les soirs avec le même animateur. De plus, il serait préférable que les animateurs soient facilement reconnaissables par le port de gilets ou autre, mesure que les parents d'élèves présents approuvent également.

Mme Marlier précise que les parents ne doivent pas hésiter à communiquer avec M. Berger pour lui faire part de leurs constatations et lui permettre de faire les ajustements nécessaires.

• **Compte-rendu du Comité consultatif du 12/11/2009**

M. Bittmann présente brièvement ce compte-rendu.

Il constate avec plaisir que les 3 collectivités territoriales concernées étaient représentées.

3 étapes importantes pour l'EES ont été définies avant la nouvelle école pour 2013/2014 :

1. La convention d'agrément avec Bruxelles qui sera signée dans les prochains jours

2. La rentrée 2010 :

- prévision des classes : une de plus en section germanophone et une de plus en section anglophone pour le cycle primaire, une 2^{ème} année en section germanophone ainsi que les 2 classes de 4^{ème} année pour le cycle secondaire

- installation de préfabriqués pour le secondaire dans la cour du collège Vauban

- nouvel audit de l'EES entre janvier et mai 2011 pour le renouvellement de l'agrément

3. La rentrée 2011 : - déménagement du cycle secondaire : au Lycée Kléber ?

- Audit en vue d'agréer l'EES jusqu'au baccalauréat.

• **Projets de l'école maternelle et primaire**

Le projet d'établissement met l'accent sur des groupes de travail :

- l'identité de l'école

- les transitions (passage d'un cycle au suivant)

- la solidarité

- l'auto-évaluation

Les projets des classes :

- Projet ACMISA par Hervé Heitz et Cécile Hamen : faire venir des artistes à l'école pour réaliser un recueil illustré de textes poétiques. Intervention de M. Charles Altorffer. Thématique : « autour de l'Europe » ;
- Projet ACMISA par Martine Lanza et Rachel Wagner : projet de danse contemporaine, le but étant de faire travailler les deux classes ensemble. Intervention de Mme Emile Camborde, interprète et chorégraphe. Thématique: « l'eau » ;
- Projet « école et cinéma »: il s'agit d'un dispositif national de mise à disposition de film de qualité. Les élèves iront voir 4 films d'animation au cinéma star. Toutes les classes francophones sont concernées ;
- Projet « TRICETOP » : action organisée par la CUS pour préparer les enfants à devenir des citoyens écologiques avec notamment des ateliers sur le compostage et le recyclage. Toutes les classes adhèrent à ce projet qui débutera en janvier 2010 ;
- Sortie « Découverte du Monde » au Musée du Jouet à Colmar pour toutes les classes du cycle 2 ;
- Sortie Conseil de l'Europe sur les droits des enfants pour la classe de Ross Muir ;
- Sortie aux Archives de Strasbourg pour la classe de Diane Harriman ;
- Sorties piscines pour les classes des cycles 2 et 3 : Mmes Hamen, Wagner, Gerstner, Siat et M. Heitz ;

Temps fort de ce début d'année : La journée des langues (25/09/09) et la semaine européenne (19-23/10/09) : L'idée est de mélanger les enfants des différentes sections sur le thème de la découverte de l'Europe par la mise en place de projets communs. Le bilan est très satisfaisant, c'est l'occasion pour les enseignants de travailler ensemble et pour les enfants de créer de belles productions ;

Aménagement de la bibliothèque :

Les parents sont invités à aider à l'enregistrement et à la préparation des livres. Pour l'instant le prêt n'est pas encore possible, vu que les fonds ne sont pas assez conséquents. Ils peuvent prendre contact avec l'enseignante Mme Bal, chargée de la BCD ;

Projet de l'Association de parents d'élèves (APE) par Mme Kristensen

Projet « FRUIT DAY » : mise en place d'un goûter de fruit les vendredis matins. Les parents seront sensibilisés à cette action par le moyen d'affiches et pourront apporter pour le goûter de leur enfant un fruit prêt à être mangé. L'école est très favorable à ce projet de l'APE.

• **Approbation du règlement intérieur de l'école**

Ce règlement est basé sur le règlement départemental. Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité par les membres présents. Il sera complété par un volet « code de comportement », résultat d'un groupe de travail qui associera parents et enseignants et qui sera présenté en Conseil d'Ecole au 2^e ou au 3^e trimestre.

• **Budgets**

Mme Marlier remercie la Ville de Strasbourg pour les crédits alloués. Elle présente le budget global perçu par la Ville pour les 16 classes :

Pour les crédits du cycle maternel (4 classes) :

305,00€ pour la section d'investissement

2593,85€ pour la section de fonctionnement.

Pour les crédits du cycle primaire (16 classes) :

4248,80€ pour la section d'investissement

17396,60€ pour la section de fonctionnement

Une grande partie du budget a été accordée à la création de nouvelles classes.

Nombreux achats de livres scolaires, de matériel pour la religion, pour le soutien scolaire, pour le psychologue scolaire et pour la motricité. Achat d'un 2^{ème} appareil photo numérique, d'un massicot, d'une plastifieuse, d'appareils audio, de jeux pour le sport, de matériel pour les arts plastiques.

Il faut rappeler aussi que les dépenses en photocopies font partie du budget de fonctionnement et étant donné que l'école est récente et possède peu de manuels, cela représente une somme importante. La Ville prévoit d'équiper les écoles de photocopieurs plus performants.

La coopérative scolaire : mandataire Jean-Roch Caboche. Montant proposé aux familles : 40€ pour 1 enfant à l'école, 60€ pour 2 enfants et 80€ pour 3 enfants (décision du Conseil d'Ecole de juin 2009). Bénéfices de la kermesse de juin 2009 : 1100€ qui serviront à l'achat de livres pour la BCD. Achats pour cette année : livres pour la BCD, matériel pour les fêtes calendaires, DVD... Les comptes de la coopérative ont été vérifiés par 2 parents de l'APE et on été approuvés. Ils sont publics et consultables.

Les subventions : M. Bittmann remercie 2 institutions qui ont donné des subventions à l'EES : Le Parlement : 5000€ pour l'achat de matériel : instruments de musique, matériel pour la motricité (projet cirque), livres pour la BCD ; Le Conseil de l'Europe : don d'ouvrages en toutes les langues collectés par l'Amicale du Conseil de l'Europe pour les BCD.

Divers : Mme Marlier est ouverte à toute proposition de groupes d'expression des parents si le thème s'inscrit dans le projet pédagogique de l'école.

Certains parents d'élèves soulevant la question du nombre d'ordinateurs à l'école. Mme Marlier explique que les 114 écoles de Strasbourg sont toutes équipées du même nombre de postes. Mais les besoins informatiques étant grandissants, une étude faite par la Ville est en cours.

Mme Marlier remercie toutes les personnes et clôt la séance à 20h35.

La secrétaire de séance,
Céline Oesterlé

La Directrice,
Julia Marlier